

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Pierre-Paul Legault

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Pierre-Paul Legault

Je suis préoccupé par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que ce projet divise les communautés locales.

Beaucoup d'universitaires et de scientifiques de grande renommée s'opposent également au projet; je les crois plus crédibles

et informés que les promoteurs qui ont, avant tout, des objectifs et des intérêts financiers. Les retombés seront minimes pour les

citoyens ordinaires de la région. Selon plusieurs études, les profits seront dépacés dans des paradis fiscaux et non investis au Québec.

Ce projet a un impact majeur sur l'environnement et la qualité de vie causé par le bruit néfaste aux bélugas, l'augmentation importante du trafic maritime,

et la perturbation des activités touristiques.

Ce projet nécessite la construction d'un pipeline (traverser de milliers de rivières et lacs) et la fracturation hydraulique pour extraire le gaz.

Cette technique est très controversée et même interdite au Québec, je crois.

De plus, il générera beaucoup de GES, l'équivalent de millions d'automobiles, augmentant d'autant la crise climatique.

Ce projet n'est pas acceptable en regard de l'environnement, des retombées économiques, de l'acceptation sociale, de l'innovation, de l'autonomie du Québec

et de la protection de la faune particulière et menacée du Saguenay.

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec parce que c'est un projet du 20ième siècle, non du 21ième.

Investissons dans l'avenir et les nouvelles technologies pas dans le passé.

Enrichissons le Québec non l'Alberta et les paradis fiscaux.

Pierre-Paul Legault